

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE

OFFICE NATIONAL DE L'ETAT CIVIL ET DE  
L'IDENTIFICATION

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET  
DES MARCHES



-----  
*Service Achats-Marchés*  
-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union –Discipline-Travail



## DEMANDE DE COTATION

### ACQUISITION DE VEHICULES 4X4 AU PROFIT DE L'ONECI (OPERATION DE MASSE POUR L'ENROLEMENT AU RNPP).

Date limite de dépôt des offres:

**01 juillet 2025 à 11 heures précises (TU)**

*Office National de l'Etat Civil et de l'Identification*

## Table des Matières

### Section I – Instructions aux fournisseurs

|  |   |
|--|---|
| A. Introduction .....                                | 3 |
| 1. Dispositions générales .....                      | 3 |
| B. Le Dossier de Demande de Cotations.....           | 3 |
| 2. Contenu du Dossier .....                          | 3 |
| C. Préparation des cotations .....                   | 3 |
| 3. Langue de l’offre.....                            | 3 |
| 4. Documents constitutifs de l’offre .....           | 3 |
| 5. Cotation.....                                     | 3 |
| 6. Monnaies de l’offre.....                          | 3 |
| 7. Délai de validité des cotations.....              | 4 |
| D. Dépôt des cotations.....                          | 4 |
| 8. Cachetage et marquage des offres .....            | 4 |
| 9. Date et heure limite de dépôt des offres .....    | 4 |
| E. Ouverture des plis et évaluation des offres ..... | 4 |
| 10. Ouverture des plis par l’Agence .....            | 4 |
| 12. Evaluation et Comparaison des offres .....       | 4 |
| F. Attribution du marché.....                        | 4 |
| 12. Attribution du marché.....                       | 4 |
| 13. Notification de l’attribution du marché .....    | 4 |
| 14. Signature de la lettre de marché.....            | 5 |
| 15. Corruption et manœuvres frauduleuses.....        | 5 |

### Section II – Lettre de Demande de Cotation..... 6

|  |   |
|--|---|
| Section III – Modèles d’annexes .....                              | 7 |
| 1. Lettre de Cotation  |   |
| 2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur) |   |
| 3. Lettre de marché  |   |
| 4. Description technique des fournitures (à remplir par le Client) |   |
| 5. Tableau comparatif des cotations (à remplir par le Client)      |   |

## Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs cotations conformément aux conditions fixées par le Client. Elle fournit également des renseignements sur la remise des cotations, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution du marché.

### A. Introduction

- 1. Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

### B. Le Dossier de Demande de Cotations

- 2. Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après:
- (a) Demande de Cotations (DC)
  - (b) Bordereau Descriptif et Quantités (BDQ)
  - (c) Modèle de lettre de cotation
  - (d) Modèle de lettre de marché
  - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

### C. Préparation des cotations

- 3. Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés en français.
- 4. Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis:
- (a) La lettre de cotation, datée et signée
  - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé
  - (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé
  - (d) Les pièces administratives (en cours de validité) suivantes : quitus, -l'attestation de régularité fiscale et sociale du fournisseur.)

<sup>1</sup> Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

## 5. Cotation

5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix:

- a. hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD);  
**ou**
- b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Consultation Restreinte, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

## 6. Monnaies de l'offre

6.1 Les prix seront libellés en FCFA.

## 7. Délai de validité des cotations

7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation.

### D. Dépôt des cotations

## 8. Cachetage et marquage des offres

8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les quatre (04) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée:

- (a) adressée à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation; et
- (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

## 9. Date et heure limite de dépôt des offres

9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

### E. Ouverture des plis et évaluation des offres

## 10. Ouverture des plis par le Client

10.1 Le Client ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

10.2 Le Client préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 12. Evaluation et Comparaison des offres

12.1 Le Client procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

## F. Attribution du marché

- 12. Attribution du marché** 12.1 Le Client attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.
- 13. Notification de l'attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et le Client constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
- 14. Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, le Client signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.
- 15. Corruption et manœuvres frauduleuses** 15.1 Le personnel du Client et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :
- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
  - (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.
  - (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.
-

## Section II - Lettre de Demande de Cotations

Abidjan, le

Monsieur le Directeur

**Réf. :** 2025/.../

**Objet :** DEMANDE DE COTATIONS POUR LA FOURNITURE DE VEHICULES 4X4 A L'ONECI (OPERATION DE MASSE POUR L'ENROLEMENT AU RNPP).

Monsieur le Directeur,

Il est prévu, dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, de procéder à l'acquisition de douze (12) véhicules de type 4X4 dont le dossier de cotations est accessible sur le site Web de l'ONECI ([www.oneci.ci](http://www.oneci.ci)) dans la rubrique Passation des marchés.

A cet effet, vous trouverez dans le dossier de cotations, le bordereau descriptif quantitatif de cette acquisition que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner accompagnée de votre offre au plus tard **le 01 Juillet 2025 à 11 heures** sous enveloppe cachetée adressée à l'Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, Service Marchés Achats-Marchés auprès de:

-Mlle COULIBALY (07 77 34 51 90);

-M. KOUASSI (07 20 47 75 54);

-M. TRAORE (07 06 06 51 76), avec la mention:

**«Acquisition de douze (12) Véhicules 4X4 pour les délégations régionales de l'ONECI».**

Votre offre devra être chiffrée en TTC et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Vous êtes conviés à l'ouverture des plis qui aura lieu le mardi 01 juillet 2025 à 11H30 minutes, dans les locaux de l'Agence ONECI Angré 8ème tranche.

Ces véhicules sont à livrer dans les locaux de l'ONECI, dans un délai maximal de **Vingt-un (21) jours** à compter de la notification du marché. Toute offre proposant un délai supérieur à **Vingt-un (21) jours** sera rejetée.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de mes sentiments distingués.

**Ago Christian KODIA**  
Directeur Général ONECI

**Destinataires:**

|   |
|---|
| <p><b>1. CFAO MOTORS COTE<br/>D'IVOIRE</b></p> <p>Rue Pasteur, Abidjan tel:2721342300<br/><b>Email :</b></p>              |
| <p><b>2. GOLDIUM COMPAGNIE</b></p> <p>Abidjan, Marcory remblais, rue du canal- 01bp 7879 Abidjan 01<br/><b>Email:</b></p> |
| <p><b>3.</b></p>  |
| <p><b>4.</b></p>  |
| <p><b>5.</b></p>  |
| <p><b>6.</b></p>  |

## Section III - Modèles d'annexes

### 1. Lettre de Cotation

Date: \_\_\_\_\_

Demande de Cotations

A: **Monsieur le Directeur Général de l'ONECI,**

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer [*description des fournitures et services*] conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de [*prix total de l'offre en chiffres et en lettres*] ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [*nombre*] de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
[Signature]

\_\_\_\_\_  
[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: \_\_\_\_\_

Consultation restreinte No \_\_ du \_\_/\_\_/\_\_  
Date de remise des prix \_\_/\_\_/\_\_

## 2 - Bordereau Descriptif Quantitatif

(à remplir par le Fournisseur)

| No | Description détaillée de l'article                                     | Quantité | Prix Unitaire<br>(En chiffres et en lettres) | Prix Total | Livraison |                            |
|----|--|----------|--|------------|-----------|----------------------------|
|    |  |          |  |            | Délai     | Lieu                       |
| 1. | Fourniture de véhicules 4X4 pour les délégations régionales de l'ONECI | 12       |  |            | 21 jours  | Dans les locaux de l'ONECI |

### 3 – Description technique des Fournitures

- Véhicule Double Cabine 4X4- 2,4L, Quantité : 12

•Moteur

Puissance Fiscale :11CV

Energie : Diesel

Vitres électriques, ABS, Direction réglable, Double airbags, ABS,+EBD+ESP, Feux brouillard avant/arrière, Lampe Frontale électronique, 05 places, Ecran, Démarrage automatique sans clé, Climatisé, Radio CD, Phares automatiques, Marche pied.

Garantie : 3Ans ou 100.000KM

**NB: Les caractéristiques ci-dessus sont standards**

## 4 - Lettre de marché

Aux termes de la consultation No \_\_\_\_\_ intervenue le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_ entre **le L'Office National National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI)** (ci-après désignée comme « Le Client ») d'une part et *[nom et adresse complète du Fournisseur]* (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part:

ATTENDU que le Client désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, *[brève description des fournitures et services]* et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT:

1. Les documents ci après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
  - (a) La demande de cotation des prix envoyée au Fournisseur ;
  - (b) Le Bordereau Description Quantitatif *[et le Calendrier de livraison si nécessaire]* et ;
  - (c) Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les véhicules, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces véhicules et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. Le Client convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des véhicules et services, et des rectifications apportées à son défaut et insuffisance, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci- après: *[Inscrire les modalités de paiement retenues]*.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci dessous.

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour le Client)

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour le Fournisseur)

# Cahier des Clauses administratives particulières

## **ARTICLE 1:**

L'acheteur est le **Directeur Général de l'ONECI**

## **ARTICLE 2: Garantie de bonne exécution**

Le montant de la garantie de bonne exécution, exprimé en pourcentage du Prix du marché est fixé à **cinq pour cent (05%) du Prix du marché**.

Après la livraison et l'acceptation des fournitures, la garantie de bonne exécution sera réduite à deux (2) pour cent du prix du marché afin de couvrir les obligations de garantie technique du fournisseur conformément à l'article 6 ci-dessous.

## **ARTICLE 3: CARACTERISTIQUES DES ARTICLES A LIVRER**

La prestation de services porte sur les articles et, à leur prix unitaire respectif, indiqués dans l'offre de la société ..... en date du ..... 2025.

Le matériel à livrer est relatif à **d o u z e ( 1 2 )** véhicules 4X4 listés dans le cahier des charges d'un

montant égal à ..... (**.....**) **francs CFA TTC**.

Les caractéristiques du matériel doivent correspondre aux spécifications techniques consignées dans la soumission de la société.....

## **ARTICLE 4 : CONDITIONS DE LIVRAISON ET SERVICES CONNEXES**

La livraison dudit matériel interviendra au plus tard dans les **Vingt-un (21) jours** suivant la notification du marché dans les locaux de **l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI)**.

La livraison doit faire l'objet d'une réception par une commission et de l'établissement d'un procès-verbal dûment signé par les membres.

## **ARTICLE 5 : CLAUSES DE GARANTIE**

La société..... garantit le matériel livré pour une durée **de Trois (03) ans**. Elle porte sur tous les défauts de fabrication et vices cachés.

La société..... s'engage à remplacer les fournitures en cas de besoin sans frais supplémentaires pour l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification pendant la période de garantie.

Le délai accordé au Fournisseur pour remédier aux défauts, durant la période de garantie, est de deux **(02) semaines**

## **ARTICLE 6 :    CONDITIONS DE PAIEMENT**

Les modalités et les conditions de règlement au fournisseur seront les suivantes:

**Paiement après livraison par tranches de un tiers (1/3)**, notamment, lors d'une tranche, dans les trente (30) jours suivant la livraison des fournitures après dépôt auprès du comptable de l'ONECI des documents ci-dessous :

- Procès-verbal de réception dûment signé;
- facture définitive en Toutes taxes arrêtée au montant spécifique.

## **ARTICLE 7 :    PENALITES**

Un taux de pénalité de **zéro point cinq pour cent (0,5%) du prix du marché par semaine de retard** sera appliqué.

Déduction maximum: **dix pour cent (10%) du prix du marché** donnant droit à la résiliation du marché.

## **ARTICLE 8 :    RESILIATION**

La résiliation peut être prononcée par une des parties, sur simple lettre écrite en cas de non respect d'une des conditions du contrat, notamment en ce qui concerne la livraison, le respect des spécifications techniques, les conditions de paiement, la clause de garantie.

## **ARTICLE 9 :    LITIGE**

Pour tout différend, controverse ou réclamation dus ou liés au présent contrat, les parties opteront pour une solution à l'amiable. Au cas où cette solution à l'amiable ne serait pas trouvée, le différend, la controverse ou la réclamation seront soumis à l'arbitrage des juridictions compétentes de la Côte d'Ivoire.

## **ARTICLE 10:    Notification**

- Adresse de l'Acheteur aux fins de notification: Direction **Générale l'ONECI, tél :(225) 27 20 39 79 00**
- Adresse du Fournisseur aux fins de notification: .....

Fait à Abidjan, le

.....

(en 05 exemplaires)

LU ET APPROUVE

Pour le Fournisseur

Pour l'ONECI

Demande de Cotations No \_\_ du \_\_/\_\_/\_\_  
Date de remise des prix \_\_/\_\_/\_\_

Date d'ouverture des plis le \_\_/\_\_/\_\_  
Lieu d'ouverture : \_\_\_\_\_

## 5 - Tableau de comparaison des cotations

| No | Nom des Fournisseurs | Nationalité | Conformité de la cotation |       | Livraison |          | Prix Total HT | Remarques |
|----|----------------------|-------------|---------------------------|-------|-----------|----------|---------------|-----------|
|    |                      |             | Oui                       | Délai | Client    | Fournis. |               |           |
| 1. |                      |             |                           |       |           |          |               |           |
| 2. |                      |             |                           |       |           |          |               |           |
| 3. |                      |             |                           |       |           |          |               |           |
| 4. |                      |             |                           |       |           |          |               |           |

### Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après: **Présentation de l'autorisation du fabricant ou une attestation qu'il est le concessionnaire légal pour les fournitures proposées ; existence d'un service après vente adéquat dans le pays de l'acheteur.**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après: **Avoir exécuté des marchés dont le montant cumulé est au moins équivalent au montant du présent marché, au cours des cinq (05) dernières années (Présenter les bordereaux de livraison, attestation de services faits ou PV de réception signés par les clients).**